



19 h 00 Inauguration de la médiathèque
qui profite des vacances d'été pour faire peau neuve.

Un large choix de livres récents vous est proposé, mais aussi des DVD, CD et magazines pour toute la famille.

Un abonnement de 5€ par an et par personne vous permet d'emprunter 3 objets pour une durée de 3 semaines.

Concours de dessin

Thème « dessine la bibliothèque de tes rêves »

- ◆ 2 catégories d'âge, de 3 à 6 ans et de 7 à 11 ans,
- ◆ Les dessins devront être apportés avant le mercredi 7 septembre à la médiathèque, avec au verso vos noms et prénoms.
- ◆ Vous avez le choix entre 2 supports papier, A4 ou A3.

Tous les participants verront leurs dessins exposés lors de l'inauguration et les gagnants recevront un abonnement gratuit d'une durée d'un an à la médiathèque.

La médiathèque vous accueille :

Le lundi de
9 h 00 à 12 h 00,
Le mercredi de
9 h 00 à 12 h 00 - 14 h 00 à 17 h 00,
Le jeudi de
17 h 30 à 19 h 00.

Renseignements au 04.94.59.52.49



●●● Vie scolaire

RAPPEL : Les inscriptions au restaurant scolaire et à l'accueil périscolaire pour la rentrée 2011-2012 se feront en Mairie aux dates suivantes :

- **Lundi 29 Août de 14 h 30 à 17 h 00**
- **Mardi 30 Août de 9 h 00 à 12 h 30**

Les travaux de la nouvelle école maternelle, Quartier La Palud, ont démarré et dureront approximativement un an.

Informations Municipales

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un nouvel espace TriS géré par le Syndicat Intercommunal de Valorisation et d'Elimination des Déchets ouvrira ses portes à compter du 1^{er} septembre 2011 pour les habitants de Montfort sur Argens et aussi pour ceux des Communes de Le Val, Carcès et Correns. A compter de cette même date, la déchetterie de Montfort sur Argens sera fermée.

Le fonctionnement de ce nouvel équipement coûtera environ 20 000 € par an à la Commune qui prendra en charge cette dépense sur son propre budget, dans un premier temps. C'est un effort important pour la collectivité mais incontournable pour proposer des solutions efficaces à l'élimination de nos déchets.

Cet espace TriS ne sera qu'un outil à votre disposition, seul un engagement citoyen de chaque administré, respectant les filières d'élimination propre à chaque déchet, permettra d'atteindre pleinement l'objectif.

Le tri est incontournable pour assurer une élimination à moindre coût de nos déchets et ce par la valorisation (recyclage) d'une partie toujours plus croissante. Sans ce geste, tout se retrouve en déchet ultime avec un coût considérablement supérieur.

Je profite de ce bulletin pour évoquer d'autres points touchant à cette même problématique.

Actuellement, un agent communal effectue une fois par semaine une tournée des différents containers à ordures afin de ramasser les objets abandonnés par des indéclicats mais aussi pour nettoyer les abords des points d'apports volontaires. La négligence de certains impose des tâches totalement improductives.

Malgré la présence d'une dizaine de corbeilles à papier dans nos rues, force est de constater qu'une part bien trop importante de détritus n'en trouve pas le chemin et se retrouve à même le sol. Cette situation est très marquée à la sortie des écoles, à l'arrêt de bus du Grand Corridor, dans les jardins de la Mairie ou dans le passage vers ce dernier. Vraisemblablement, les plus jeunes générations en sont responsables. Le cas échéant, j'ose espérer que vous ferez l'écho de mes propos auprès des concernés.

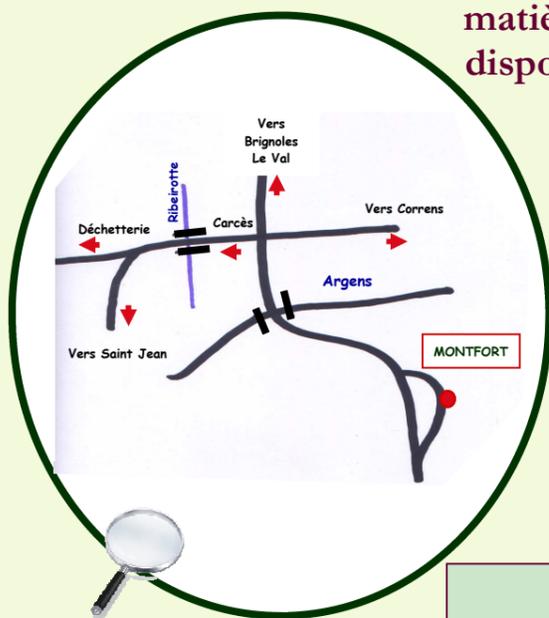
Les collectivités assurent la collecte et l'élimination des déchets. Afin de remplir ces missions à un coût maîtrisé tout en respectant notre environnement, nous avons besoin de votre implication. L'éducation du plus grand nombre à des gestes responsables est essentielle à l'intérêt général.

Le Maire, Eric AUDIBERT. ●●●

●●● Fonctionnement de l'espace TriS Terruby

➔ Situé sur la Commune de Le Val, au quartier Terruby, cet équipement ouvert 6 jours par semaine, est à deux kilomètres seulement du centre de notre Commune, (Voir plan d'accès ci - dessous).

Des guides d'utilisation avec horaires d'ouverture, matières reçues et conditions diverses sont disponibles en Mairie.



➔ Les Professionnels :

- L'espace TriS vous sera accessible sous condition de paiement et selon les quantités.
- Vous devrez être munis d'un badge qui doit être demandé directement au SIVED.

➔ Les Particuliers :

- Vous pourrez utiliser gratuitement cet espace à condition d'être munis d'une carte avec vignette d'identification qui devra être demandée en mairie à partir du 1^{er} août sur présentation d'un justificatif de domicile.

●●● Ramassage des encombrants

Ce qu'il faut savoir...

- Tous les derniers mercredis de chaque mois,
- une inscription préalable en mairie est indispensable.
- 5 pièces maximum par foyer et par mois seront enlevées.

Ce service, effectué par les employés communaux, permet l'enlèvement de véritables encombrants sur un véhicule approprié.

Numéros utiles

- SIVED
04 98 05 23 54
- MAIRIE
04.94.37.22.90

●●● Montfort sur Argens en ligne



Un tout nouveau site internet dédié à la Commune de Montfort sur Argens est en ligne. Vous pouvez désormais connaître l'actualité de la Commune ainsi que toutes les informations utiles qui la concerne en quelques clics grâce à l'adresse suivante :

www.montfort-sur-argens.com

●●● Forum des associations - Samedi 10 Septembre Jardins de la Mairie

15 h 00 Discours d'ouverture du Forum des associations

15 h 15 Accueil des nouveaux arrivants sur la Commune

Visite guidée gratuite du village par un guide diplômé du Pays d'Art et d'Histoire

15 h 30 Démonstration de salsa

16 h 00 Démonstration de Taekwondo

16 h 30 Démonstration de danses traditionnelles avec l'APDMT

18 h 00 Démonstration de Hip Hop

19 h 00 Inauguration de la Médiathèque

19 h 30 Apéritif offert par la Municipalité dans les jardins de la Mairie
Clôture du Forum

20 h 30 Auberge espagnole.

↓ *Salsa!* ★

